



Procès-Verbal Commission Régionale des Délégations

Réunion du Lundi 08 Juillet 2019

Président : M. LONGERE Pierre

Présent : M. HERMEL Jean-Pierre

INFORMATION A L'ATTENTION DES DELEGUES FEDERAUX **RAPPEL IMPORTANT POUR LES RENOUELEMENTS :**

Comme indiqué lors de la réunion du 28 mai 2019 aux responsables régionaux, les **dossiers** de renouvellement adressés aux délégués seront **à retourner directement** à la F.F.F. – Direction des Compétitions Nationales.

Nous vous rappelons également que tous les délégués nationaux doivent, pour exercer leurs missions en tant que représentant de la Fédération Française de Football, **OBLIGATOIREMENT** avoir une licence 2019-2020.

Tout délégué n'étant pas licencié au 1^{er} septembre 2019 soit dans un club, soit dans sa ligue et/ou district se verra suspendu de désignations.

INDISPONIBILITES :

Les délégués doivent communiquer dès à présent au service « compétitions » leurs indisponibilités jusqu'au 1^{er} OCTOBRE.

Les fiches de renseignements 2019/2020 seront adressées dans les jours à venir à chaque délégué. Tout retard dans le retour entrainera la non désignation.

Pierre LONGERE,

Jean-Pierre HERMEL,

Président de la Commission

Secrétaire de séance